

VIDE-GRENIER du 12 octobre 2025 de 8H à 18H

Place du 14 juillet (face à la pharmacie) 19520 la Rivière de MANSAC

Dans le cadre de la Foire d'automne.

Association organisatrice : CPR MANSAC : Responsable Vaysse Bernard

CONTACT :

Tél : 06.33.56.01.26 Mail : kat.19@hotmail.fr

Tel : 06.88.44.28.19 Mail : mariefrance.labrousse@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER A :

VAYSSE Catherine 681 route du Perrier 19520 MANSAC

LABROUSSE Marie-France 2 impasse du Pegerin La Rivière 19520 Mansac

Ou boîte aux lettres Mairie de Mansac

Je soussigné (e),

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Titulaire de la carte d'identité N° (Fournir une copie du document) :

Délivrée le :

Par :

☐ Particulier :

☐ Professionnel :

N° d'enregistrement :

(Copie registre du commerce) :

Déclare sur l'honneur :

- ☐ Ne pas être commerçant [e]
- ☐ Ne vendre que des objets personnels et usagés [Article L310-2 du code de Commerce.]
- ☐ Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile [Article R321-9 du code pénal]
- ☐ Ne pas vendre de produits alimentaires et produits dangereux

A SIGNALER :

Arrivée à partir de 6H

Les véhicules, ainsi que les remorques ne sont pas tolérés sur les emplacements marqués pour la vente. L'emplacement devra être restitué propre

Un parking est prévu pour les véhicules et leur remorque (place du 19 mars, rue de l'usine, rue des stades).

TARIF à 6 € : Emplacement de 6m2 (3m*2m ou 2m*3m) ; nombre d'emplacements :x 6 € =€
Aucun remboursement en cas de défection ne sera effectué par l'Association

TOTAL du règlement : €

A joindre obligatoirement à cette fiche au plus tard la veille avant 18H sinon aucune réservation ne sera possible.
Règlement de préférence par Chèque à l'ordre de CPR Mansac

En cas de perte, de vandalisme, ou de vol, l'Association ne peut être tenue pour responsable.

Fait à :

Le :

Signature :